



SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – École
12 mai 2026 à 18h

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école primaire Au Pied de la Montagne tenue le 12 mai 2026 à 18h par teams à Montréal.

PRÉSENTS :

Isabelle Filion	Edouard Ferron-Mallett
Sujata Chhetri	
Veronica Silva	
Brendan Lahey	
Brahin Zerouai	
Nadia Lessard	
Marie-Aude Samson	
Gina Mihaela Ciobanu	

Formant quorum sous la présidence de Sujata Chhetri,

ASSISTENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE :

Isabelle Filion – Direction

PERSONNE INVITÉE À LA SÉANCE :

– Fonction – personne invitée

MEMBRES ABSENTS :

Nathalia Monteiro	Julie Benoit
Karine Lussier	

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM

La présidence, Sujata Chhetri, déclare la séance ouverte. Il est 18h04.

Sécretaire : Veronica Silva et Gardienne du temps : Marie-Aude Samson

2. MOT DE BIENVENUE DE LA DIRECTION

Remerciement aux présents

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Marie-Aude Samson que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité (01-CE-12/05/2026)

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance / vérification du quorum, nomination secrétaire et gardien du temps
2. Mot de bienvenue de la direction
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière séance 14 avril 2026
5. Suivi au procès-verbal 14 avril 2026
6. Travaux du conseil d'établissement
 - 6.1. Sorties et activités éducatives
 - 6.2. Campagne de financement (formulaire)
 - 6.3. Points de la direction
 - 6.4. Plan de lutte
 - 6.5. Fournitures scolaires
 - 6.6. Entree progressive préscolaire
 - 6.7. Budget
 - 6.8. Procès verbal et ordre du jour CSSDM (documents officiels)
 - 6.9. Présidente :
 - 6.9.1. Consultation des parents
 - 6.9.2. Dépense des sommes amassées
 - 6.9.3. Attestation de suivi de formation obligatoire – 2^e sondage
7. Points d'information/ droit de parole aux membres du CE
 - 7.1. Direction
 - 7.2. Parents
 - 7.3. Service de garde
 - 7.4. Enseignantes
 - 7.5. Substituts et OPP
 - 7.6. Membre communauté
8. Projets OPP
9. Délégué au comité central de parents CSSDM
10. Correspondance
11. Levée de la séance

4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 14 avril 2026

IL EST PROPOSÉ par Marie-Aude Samson que le procès-verbal de la séance du 14 avril 2026 soit approuvé avec dispense de lecture (ou non) et sans modifications.

Approuvée à l'unanimité (02-CE-12/05/2026)

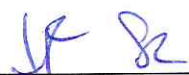
5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Rien à ajouter

6. TRAVAUX DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT

- 11.1. Sorties et activités éducatives
- 11.2. Campagne de financement (formulaire)
- 11.3. Points de la direction

Initiales de la Présidence



Initiales de la Direction

- 11.4. Plan de lutte
- 11.5. Fournitures scolaires
- 11.6. Entree progressive préscolaire
- 11.7. Budget
- 11.8. Procès verbal et ordre du jour CSSDM (documents officiels)
- 11.9. Présidente :

CONSIDÉRANT qu'une sortie éducative pour les élèves du 1er cycle est prévue le 29 et que cette activité nécessitera environ 10 minutes supplémentaires sur l'heure du midi afin de permettre le déplacement des élèves vers le local de l'activité;

Le conseil prend acte de l'organisation prévue pour cette sortie éducative.

CONSIDÉRANT la volonté d'assurer une gestion transparente, sécuritaire et conforme des campagnes de financement de l'école, « Fabrique à projets » constitue la seule plateforme officielle autorisée pour les collectes de fonds, incluant une plateforme de dons permettant l'émission de reçus fiscaux pour les contributions supérieures à 25 \$; **CONSIDÉRANT** que le lien vers les dons sera rendu disponible sur le site web de l'école; **CONSIDÉRANT** que l'objectif des sommes recueillies devra être approuvé par le conseil d'établissement; **CONSIDÉRANT** qu'un formulaire officiel sera utilisé pour les campagnes de financement afin d'assurer la traçabilité et l'organisation; **CONSIDÉRANT** que ce formulaire sera déposé sur le site web de l'école, dans la section du conseil d'établissement; **CONSIDÉRANT** que les initiatives telles que les ventes de collations et autres activités seront adaptées afin d'assurer leur continuité et leur conformité, notamment afin d'éviter la manipulation d'argent à l'école.

Le conseil prend acte des modalités encadrant les campagnes de financement de l'école.

CONSIDÉRANT la présentation du suivi du plan de lutte en date du 12 mai 2026, le document est proposé par Sujata Chhetri et appuyé par Gina Mihaela Ciobanu, puis adopté; **CONSIDÉRANT** les discussions concernant certaines situations liées aux fournitures scolaires, incluant une réduction importante accordée dans un cas particulier; **CONSIDÉRANT** l'importance d'assurer l'équité et la prise en compte des réalités des familles.

Le document est proposé par Veronica Silva et appuyé par Sujata Chhetri.

La proposition est adoptée.

CONSIDÉRANT la présentation du document détaillé concernant la rentrée progressive 2026-2027; **CONSIDÉRANT** la correction apportée au calendrier prévoyant un début le mercredi 26 août 2026, avec un suivi les 27 et 28 août 2026;

Le conseil prend acte des informations présentées.

CONSIDÉRANT la présentation du budget transmise par Isabelle Fillion; **CONSIDÉRANT** que l'école est en bonne santé financière et que certains montants restent à être dépensés selon les prévisions établies; **CONSIDÉRANT** les surplus des années passées de 38 667 \$, les revenus du

10. CORRESPONDENCE

Rien

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 19h35.



Présidence



Direction d'établissement

Initiales de la Présidence



Initiales de la Direction